



**RETOURNER LES SOUMISSIONS AU :**

Module de réception des soumissions de l'Agence  
Parcs Canada  
Service national de passation de marchés  
Télécopieur de soumission : 1-866-246-6893  
Courriel de soumission :  
[soumissionsouest-bidswest@canada.ca](mailto:soumissionsouest-bidswest@canada.ca)

Ceci est la seule adresse électronique acceptable pour les réponses aux demande de soumissions. Les soumissions soumises par courrier électronique directement à l'autorité contractante ou à toute autre adresse électronique ne seront pas acceptées.

La taille maximale des fichiers pouvant être reçus par l'Agence Parcs Canada (APC) est de 15 mégaoctets. Les courriels contenant des liens vers les documents de soumissions ne seront pas acceptés.

**RÉVISION 003 À UNE DEMANDE DE PRIX**

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de demeurent les mêmes.

**Bureau de distribution :**  
Agence Parcs Canada  
Service national de passation de marchés  
Calgary, Alberta

<b>Titre :</b> Inspection et certification des alarmes, extincteurs et gicleurs selon les codes - Parc national Jasper	
<b>N° de l'invitation :</b> 5P420-22-0281/A	<b>Date :</b> 8 décembre 2023
<b>N° de modification :</b> 003	
<b>N° de référence du client :</b> S.O	
<b>N° de référence de SEAG :</b> S.O	

<b>L'invitation prend fin :</b> À : 14 :00 Le : 14 décembre 2023	<b>Fuseau horaire :</b> HNR
--	--------------------------------

<b>F.A.B.:</b> Usine : <input type="checkbox"/> Destination : <input checked="" type="checkbox"/> Autre : <input type="checkbox"/>	
<b>Adresser toute demande de renseignements à :</b> Amy Barrett Lichter	
<b>Courriel :</b> <a href="mailto:amy.barrettlichter@pc.gc.ca">amy.barrettlichter@pc.gc.ca</a>	<b>N° de téléphone :</b> 403-589-3402
<b>N° de télécopieur :</b> 1-866-246-6893	
<b>Destination des biens, services et travaux de construction :</b> Jasper, Alberta	

**À REMPLIR PAR LE SOUMISSIONNAIRE**

<b>Nom du fournisseur/ de l'entrepreneur :</b>	
<b>Adresse :</b>	
<b>N° de téléphone :</b>	<b>Courriel :</b>
<b>Nom de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/de l'entrepreneur ( taper ou écrire en caractères d'imprimerie) :</b>	
<b>Signature :</b>	<b>Date :</b>

N° de l'invitation :  
5P420-23-0281/A

N° de la modif. :  
003

Autorité contractante :  
Amy Barrett Lichter

N° de réf. du client :  
s.o.

Titre :  
Inspection et certification des alarmes, extincteurs et gicleurs selon les codes – Parc national Jasper

## Modification 003

Cette modification vise à ;

- A. Date limite de la demande de soumissions;
- B. Distribuer l'information de la conférence des soumissionnaires et de la visite des lieux tenue le 9 novembre 2023;
- C. Répondre aux questions des soumissionnaires;
- D. Modifier l'Annexe A Énoncé des Travaux; et
- E. Modifier l'Annexe B Base de Paiement

### A. Date limite de la demande de soumissions.

La date de clôture de la demande de soumissions «5P420-22-0281/A, intitulée « Inspection et certification des alarmes, extincteurs et gicleurs selon les codes – Parc national Jasper », est reportée du 13 décembre 2023 au **14 décembre 2023 à 14 :00 HNR.**

Si vous avez déjà présenté votre soumission, nous vous invitons à nous faire parvenir vos révisions, au besoin, par télécopieur (1-866-246-6893) ou par courriel [soumissionsouest-bidswest@canada.ca](mailto:soumissionsouest-bidswest@canada.ca). Veuillez indiquer le numéro de la demande de soumissions sur toute la correspondance.

### B. Renseignements sur la visite du site des soumissionnaires

#### 1. Participants à la visite du site des soumissionnaires

Fournisseur
Helmig Fire and Safety
Troy Life and Fire Safety
Allied Projects Ltd
Valor Fire Protection Inc.

Les coordonnées des participants sont disponibles sur demande et avec l'approbation des fournisseurs.

### C. Questions et réponses

**Q1. Envisagez-vous d'effectuer les inspections des alarmes incendie sur une base annuelle ou en avez-vous besoin plus fréquemment?**

**R1.** Veuillez référer à l'énoncé des travaux modifié.

**Q2. Exigez-vous la présence d'un électricien lors des inspections des systèmes de gicleurs sous eau et sous air?**

**R2.** C'est à l'entrepreneur de déterminer le personnel et les sous-traitants appropriés pour les inspections, conformément à l'annexe A, Énoncé des travaux, 3.0 Qualifications.

N° de l'invitation :  
5P420-23-0281/A

N° de la modif. :  
003

Autorité contractante :  
Amy Barrett Lichter

N° de réf. du client :  
s.o.

Titre :  
Inspection et certification des alarmes, extincteurs et gicleurs selon les codes – Parc national Jasper

**Q3. Exigez-vous la présence d'électriciens lors des inspections des systèmes d'extinction d'incendie?**

**R3.** C'est à l'entrepreneur de déterminer le personnel et les sous-traitants appropriés pour les inspections, conformément à l'annexe A, Énoncé des travaux, 3.0 Qualifications.

**Q4. Existe-t-il un dénombrement des dispositifs d'alarme incendie pour les bâtiments des Palissades?**

**R4.** Oui

<b>Centre des Palissades – Route 16 et chemin Snaring</b>											
<b>Appareil</b>	Gran ge	Enclos	Dortoir	Tan ière	Garage	Maiso n	Glacièr e	Pavillon	Tertre	Sellerie	<b>Total général</b>
Détecteur à faisceau	2	1	2				1	2		3	<b>11</b>
Éclairage d'urgence	1		4	1	2					2	<b>10</b>
Tête									1		<b>1</b>
Trousse d'éclairage d'urgence	2	2						1			<b>5</b>
Trousse d'éclairage									1		<b>1</b>
Panneau SORTIE				3							<b>3</b>
Détecteur de chaleur/fumée					1						<b>1</b>
Détecteur de chaleur (fixe)	13	2	5	4		3	2	6	3	3	<b>41</b>
Détecteur de chaleur thermovélocimétrique (addressable)	1				2						<b>3</b>
Klaxon et stroboscope				13		3		2	2		<b>20</b>
Avertisseur d'incendie conventionnel	4	2	5	3	2	3		4	2	4	<b>29</b>
Microcontact			1								<b>1</b>
Détecteur de fumée conventionnel	2	1	7	4	1	6		5		6	<b>32</b>

**Q5. Existe-t-il un dénombrement des dispositifs d'alarme incendie pour le 910, rue Patricia?**

**R5.** Oui

<b>910, rue Patricia</b>	
<b>Appareil</b>	<b>Nombre total d'appareils</b>
Avertisseur de fumée/monoxyde de carbone	18
Détecteur de fumée	4
Avertisseur d'incendie manuel	1
Interrupteur de sécurité des gicleurs	2
Stroboscope et avertisseur d'incendie dans le logement	7
Mini klaxon avertisseur d'incendie avec bouton de mise en sourdine	8
DOUBLE TÊTE D'ÉCLAIRAGE D'URGENCE TÉLÉCOMMANDÉE – MONTAGE AU PLAFOND	6
BATTERIE D'ALIMENTATION D'URGENCE AVEC TÊTES D'ÉCLAIRAGE	1
LUMIÈRE DE SORTIE - (AVEC FLÈCHES COMME INDIQUÉ)	10

N° de l'invitation :  
5P420-23-0281/A

N° de la modif. :  
003

Autorité contractante :  
Amy Barrett Lichter

N° de réf. du client :  
s.o.

Titre :  
Inspection et certification des alarmes, extincteurs et gicleurs selon les codes – Parc national Jasper

Systèmes de gicleurs sous eau (1 <sup>er</sup> et 2 <sup>e</sup> étage) – Le système comprend un module de test et de vidange, une vanne de réglage avec interrupteur de surveillance, un capteur de débit et un indicateur de pression.	2
Système de gicleurs sous air (grenier)	1

**Q6. Existe-t-il un dénombrement des dispositifs d'alarme incendie pour le 918, rue Patricia?**

**R6.** Oui

<b>918, rue Patricia</b>	
<b>Appareil</b>	<b>Nombre total d'appareils</b>
Avertisseur de fumée/monoxyde de carbone	18
Détecteur de fumée	4
Avertisseur d'incendie manuel	1
Interrupteur de sécurité des gicleurs	2
Stroboscope avertisseur d'incendie dans le logement	7
Mini klaxon avertisseur d'incendie avec bouton de mise en sourdine	8
DOUBLE TÊTE D'ÉCLAIRAGE D'URGENCE TÉLÉCOMMANDÉE – MONTAGE AU PLAFOND	6
BATTERIE D'ALIMENTATION D'URGENCE AVEC TÊTES D'ÉCLAIRAGE	1
LUMIÈRE DE SORTIE - (AVEC FLÈCHES COMME INDIQUÉ)	10
Systèmes de gicleurs sous eau (1 <sup>er</sup> et 2 <sup>e</sup> étage) – Le système comprend un module de test et de vidange, une vanne de réglage avec interrupteur de surveillance, un capteur de débit et un indicateur de pression.	2
Système de gicleurs sous air (grenier)	1

**Q7. Veuillez clarifier les exigences à respecter pour les installations suivantes : [Annuel] – Centres de réception et systèmes transmetteur d'alarme incendie (d'après la visite du site, il n'y avait pas de surveillance ULC)**

**R7.** Les immeubles du 910 et du 918, rue Patricia, le centre d'information, le bâtiment d'entreposage au chaud et les gares ferroviaires sont tous surveillés par le Service de répartition de Jasper.  
Un test du système est requis lors de l'inspection annuelle du système d'alarme incendie.

**Q8. Quelle est la classe de la canalisation? [Mensuel/trimestriel/semestriel/annuel/3 ans/5 ans] – Systèmes de canalisations et robinets armés d'incendie**

**R8.** Classe 2

**Q9. Veuillez indiquer le nombre d'appareils pour : [Annuel/4 ans] – Registres coupe-feu et clapets coupe-feu**

**R9.** Complexe : 6, dortoir : 1

N° de l'invitation :  
5P420-23-0281/A

N° de la modif. :  
003

Autorité contractante :  
Amy Barrett Lichter

N° de réf. du client :  
s.o.

Titre :  
Inspection et certification des alarmes, extincteurs et gicleurs selon les codes – Parc national Jasper

---

- Q10. Veuillez indiquer le nombre d'appareils pour : [Hebdomadaire/mensuel/trimestriel/semestriel/annuel/3 ans/5 ans] – Conduites de branchement privées, bornes d'incendie**
- R10.** Deux (2) bâtiments des Palissades, deux (2) du complexe, un (1) de la gare ferroviaire et un (1) du centre d'information en ont chacun un qui est situé dans les rues de la ville.
- Q11. Il n'y a pas de dénombrement pour les éléments 1.1.2, 1.1.11, 1.1.13 et 1.1.5.**
- 1.1.2 Le Service de répartition de Jasper est l'actuel centre de réception et de transmission pour tous les bâtiments, à l'exception du Centre des Palissades qui a son propre contrat de surveillance.
- 1.1.11 Registres coupe-feu et clapets coupe-feu – veuillez vous référer à A9.
- 1.1.13 Conduites de branchement privées, bornes d'incendie – veuillez vous référer à A10.
- 1.1.5 Conformément à l'annexe A Énoncé des travaux, les systèmes à préaction ne font l'objet d'aucune exigence. Veuillez vous référer à la base de paiement modifiée.
- Q12. Les inspections sur 5 ans pour les points 1.1.3, 1.1.6 et 1.1.5 auront-elles leur propre ligne de prix? Si ce n'est pas le cas, le prix annuel sera artificiellement élevé, car ces services ne sont requis que tous les 5 ans.**
- R12.** Oui, veuillez vous référer à la base de paiement modifiée.
- Q13. Le service donné sur 3 ou 5 ans au point 1.1.4 aura-t-il sa propre ligne de prix? Si ce n'est pas le cas, le prix annuel sera artificiellement élevé, car ces services ne sont requis que tous les 3 ou 5 ans.**
- R13.** Oui, veuillez vous référer à la base de paiement modifiée.
- Q14. Le document de tarification sera-t-il modifié afin d'ajouter une ligne pour les inspections des dispositifs antirefoulement?**
- R14.** Conformément à l'annexe A Énoncé des travaux, il n'est pas nécessaire d'inspecter les dispositifs antirefoulement.
- Q15. En parcourant les rapports, j'ai remarqué qu'aucun appareil d'alarme incendie n'était répertorié aux Palissades, mais lors de notre visite sur place, il y avait des avertisseurs d'incendie. Il n'y a pas de détecteur de fumée, de déclencheurs manuels ou quoi que ce soit d'autre dans la liste des dispositifs.**
- R15.** A15 Nombre de dispositifs d'alarme aux Palissades – veuillez vous référer à A4.
-

N° de l'invitation :  
5P420-23-0281/A

N° de la modif. :  
003

Autorité contractante :  
Amy Barrett Lichter

N° de réf. du client :  
s.o.

Titre :  
Inspection et certification des alarmes, extincteurs et gicleurs selon les codes – Parc national Jasper

---

- Q16. Mon technicien spécialisé en extinction avait quelques inquiétudes concernant le système de gicleurs. La différence de prix dépendra de l'âge du système et de la date à laquelle l'inspection a été faite pour la dernière fois dans une période de 3 ou 5 ans. Allons-nous commencer en janvier 2024 avec une inspection aux 5 ans et aux 3 ans?**
- R16.** Veuillez vous référer à la base de paiement modifiée.  
Parcs Canada s'entendra avec l'entrepreneur pour déterminer le calendrier des inspections.
- Q17. L'autre préoccupation concernant le rapport est qu'aucune mise à jour n'a été faite à l'annexe B 1.1 concernant les rapports hebdomadaires et mensuels qui sont remplis par le personnel de Parcs Canada et non par l'entrepreneur.**
- R17.** Veuillez vous référer à la base de paiement modifiée.
- Q18. À la fin du point 1.1, il est demandé un total estimé combiné, mais d'après les chiffres en question, il est demandé aux points 2.1, 2.2 et 2.3, alors que je crois qu'il devrait s'agir des points 1.1, 1.2 et 1.3.**
- R18.** Veuillez vous référer à l'annexe B, base de paiement corrigée et modifiée.
- Q19. Dans la liste des points de l'annexe B, il n'est pas fait mention des dispositifs antirefoulement. Il y a une feuille d'information séparée qui mentionne 4 dispositifs antirefoulement.**
- R19.** Conformément à l'annexe A Énoncé des travaux, il n'est pas nécessaire d'inspecter les dispositifs antirefoulement.

## **D. Modifier l'Annexe A Énoncé des Travaux**

Les soumissionnaires DOIVENT présenter leur soumission conformément à l'Annexe A Énoncé des Travaux. Les soumissions qui ne sont pas présentées conformément à la présente modification seront jugées non conformes aux exigences de la demande de soumissions.

**Dans : l'Annexe A Énoncé des Travaux**  
**Supprimer : 1.2 Portée des travaux :**

**Remplacer par :**

### **1.2 Portée des travaux :**

L'entrepreneur doit fournir l'ensemble des outils, de l'équipement, des matériaux, de la main-d'œuvre et des autres ressources nécessaires pour inspecter, mettre à l'essai et entretenir (IEE) les extincteurs mobiles, les systèmes d'alarme incendie, les systèmes d'extincteurs automatiques sous eau et sous air, les canalisations et robinets armés d'incendie ainsi que les panneaux SORTIE, effectuer des réparations mineures sur ces dispositifs et inspecter tout autre équipement connexe dans les limites de propriété définies du parc national Jasper. L'entrepreneur doit réaliser les activités d'IEE indiquées conformément à l'édition la plus récente des

codes modèles nationaux et des normes mentionnées disponibles au moment de l'entrée en vigueur du contrat.

1.2.1	<i>Nom officiel :</i> <i>Fréquence :</i> <i>Référence au code :</i>	Système d'alarme incendie annuelle <ul style="list-style-type: none"><li>Code national de prévention des incendies du Canada (2020) – 6.3.1.2 (CNPIC)</li><li>CAN/ULC-S536-19-REV1, « Norme sur l'inspection et la mise à l'essai des systèmes d'alarme incendie »</li></ul>
1.2.2	<i>Nom officiel :</i> <i>Fréquence :</i> <i>Référence au code :</i>	Systèmes de gicleurs automatiques (système sous eau) trimestrielle/semestrielle/annuelle/5 ans (examen interne/obstruction) <ul style="list-style-type: none"><li>Code national de prévention des incendies du Canada (2020) – 6.4.1.1</li><li>NFPA 25, « Norme relative au contrôle, à l'essai et à la maintenance des systèmes de protection contre l'incendie à base d'eau » (édition 2020)</li></ul>
1.2.3	<i>Nom officiel :</i> <i>Fréquence :</i> <i>Référence au code :</i>	Systèmes de gicleurs automatiques (système sous air) trimestrielle/semestrielle/annuelle/3 ans/5 ans (examen interne/obstruction) <ul style="list-style-type: none"><li>Code national de prévention des incendies du Canada (2020) – 6.4.1.1</li><li>NFPA 25, « Norme relative au contrôle, à l'essai et à la maintenance des systèmes de protection contre l'incendie à base d'eau » (édition 2020)</li></ul>
1.2.4	<i>Nom officiel :</i> <i>Fréquence :</i> <i>Référence au code :</i>	Équipement du dispositif d'éclairage de sécurité autonome/des panneaux SORTIE annuelle <ul style="list-style-type: none"><li>Code national de prévention des incendies du Canada (2020) – 6.5.1.6(1)/6.5.1.6(2)a)/6.5.1.6(2)b)/6.5.1.6(3)</li></ul>
1.2.5	<i>Nom officiel :</i> <i>Fréquence :</i> <i>Référence au code :</i>	Extincteurs d'incendie, mobiles Annuelle/5 ans/6 ans/12 ans <ul style="list-style-type: none"><li>Code national de prévention des incendies du Canada (2020) – 6.2.1.1</li><li>NFPA 10, « Norme concernant les extincteurs d'incendie portatifs » (édition 2018) 7.3/7.4/8.1.1/8.3.1</li></ul>
1.2.6	<i>Nom officiel :</i> <i>Fréquence :</i> <i>Référence au code :</i>	Extincteurs d'incendie, mobiles Annuelle/5 ans/6 ans/12 ans <ul style="list-style-type: none"><li>Code national de prévention des incendies du Canada (2020) – 6.2.1.1</li><li>NFPA 10, « Norme concernant les extincteurs d'incendie portatifs » (édition 2018) 7.3/7.4/8.1.1/8.3.1</li></ul>
1.2.7	<i>Nom officiel :</i> <i>Fréquence :</i> <i>Référence au code :</i>	Système de canalisations et robinets armés d'incendie Trimestrielle/semestrielle/annuelle/3 ans/5 ans <ul style="list-style-type: none"><li>Code national de prévention des incendies du Canada (2020) – 6.4.1.1</li><li>NFPA 25, « Norme relative au contrôle, à l'essai et à la maintenance des systèmes de protection contre l'incendie à base d'eau » (édition 2020)</li></ul>

## E. Annexe B Base de Paiement

N° de l'invitation :  
5P420-23-0281/A

N° de la modif. :  
003

Autorité contractante :  
Amy Barrett Lichter

N° de réf. du client :  
s.o.

Titre :  
Inspection et certification des alarmes, extincteurs et gicleurs selon les codes – Parc national Jasper

La base de paiement, à l'annexe B du document d'appel d'offres 5P420-22-0281A intitulé Inspection et certification des alarmes, extincteurs et gicleurs selon les codes – Parc national Jasper, est entièrement supprimée et remplacée par la base de paiement incluses aux présentes.

Les soumissionnaires **DOIVENT** présenter leur soumission conformément à Annexe A Énoncé des Travaux. Les soumissions qui ne sont pas présentées conformément à la présente modification seront jugées non conformes aux exigences de la demande de soumissions.

### Supprimer : Annexe B Base de Paiement

### Remplacer par : BASE DE PAIEMENT

### Exigences relatives à la soumission des offres financières

- (a) Les prix doivent figurer uniquement dans l'offre financière. Aucun prix ne doit être indiqué dans une autre section de l'offre.
- (b) Le soumissionnaire doit présenter son offre financière conformément à la présente base de paiement.
- (c) L'offre doit être présentée en dollars canadiens, taxes applicables exclues, FAB destination, droits de douane et taxes d'accise canadiens inclus.
- (d) Calcul du prix total de l'offre évaluée combinée :
  - a. Aux fins de l'évaluation, le prix de l'offre évaluée sera composé du total combiné des tableaux A à tableaux E.

**\*\* À remplir par le soumissionnaire \*\***

### **TABLEAU A - Première année du contrat – Du 1<sup>er</sup> janvier 2024 au 31 décembre 2024 – Prix unitaire(s) ferme(s)**

À condition de remplir de façon satisfaisante toutes ses obligations en vertu du contrat, l'entrepreneur sera payé le(s) prix unitaire(s) ferme(s) spécifié(s) ci-dessous en dollars canadiens pour tous les coûts, y compris, mais sans s'y limiter, tous les honoraires et frais professionnels, techniques et administratifs nécessaires pour satisfaire aux exigences de l'annexe A - Énoncé des travaux, tel que défini.

1.1 Services requis (inspections, essais et entretien) :		
No.de l'article	Description	Prix unitaire(s) ferme(s)
1.1.1.	Annuel – Système d'alarme incendie, notamment Centres de réception des signaux d'incendie et systèmes de transmission	\$
1.1.2.	Trimestriel – Système de gicleurs automatiques – Système sous eau	\$
1.1.3.	Semestriel – Système de gicleurs automatiques – Système sous eau	\$
1.1.4.	Annuel – Système de gicleurs automatiques – Système sous eau	\$
1.1.5.	Trimestriel – Système de gicleurs automatiques – Système sous air	\$
1.1.6.	Semestriel – Système de gicleurs automatiques – Système sous air	\$
1.1.7.	Annuel – Système de gicleurs automatiques – Système sous air	\$
1.1.8.	Trimestriel – Systèmes de canalisations et robinets armés d'incendie	\$
1.1.9.	Semestriel – Systèmes de canalisations et robinets armés d'incendie	\$
1.1.10.	Annuel – Systèmes de canalisations et robinets armés d'incendie	\$

N° de l'invitation :  
5P420-23-0281/A

N° de la modif. :  
003

Autorité contractante :  
Amy Barrett Lichter

N° de réf. du client :  
s.o.

Titre :  
Inspection et certification des alarmes, extincteurs et gicleurs selon les codes – Parc national Jasper

1.1.11.	Annuel – Équipement du dispositif d'éclairage de sécurité autonome			\$
1.1.12.	Annuel – Éclairage d'urgence et panneaux SORTIE (unité autonome combinée)			\$
1.1.13.	Annuel – Panneaux SORTIE			\$
1.1.14.	Annuel – Extincteurs d'incendie			\$
1.1.15.	Annuel – Registres coupe-feu et clapets coupe-feu			\$
1.1.16.	Trimestriel – Équipement de cuisine commerciale (systèmes de protection contre l'incendie/systèmes d'échappement et de hotte)			\$
1.1.17.	Semestriel – Équipement de cuisine commerciale (systèmes de protection contre l'incendie/systèmes d'échappement et de hotte)			\$
1.1.18.	Annuel – Équipement de cuisine commerciale (systèmes de protection contre l'incendie/systèmes d'échappement et de hotte)			\$
1.1.19.	Trimestriel – Conduites de branchement privées, bornes d'incendie			\$
1.1.20.	Semestriel – Conduites de branchement privées, bornes d'incendie			\$
1.1.21.	Annuel – Conduites de branchement privées, bornes d'incendie			\$
1.1	<b>SERVICE REQUIS PRIX UNITAIRE(S) FERME(S) TOTAL(S)</b> Somme du/des total(s) calculé(s) 1.1.1 à 1.1.21			\$
<b>1.2 Autorisations de travail - Services fournis sur demande :</b>				
No.de l'article	Description	Prix unitaire(s) ferme(s)		
<b>Services fournis sur demande - Inspections</b>				
1.2.1.	5 ans Inspection – extincteurs d'incendie, mobiles			\$
1.2.2.	6 ans Inspection – extincteurs d'incendie, mobiles			\$
1.2.3.	12 ans Inspection – extincteurs d'incendie, mobiles			\$
1.2.4.	5 ans – Système de gicleurs automatiques – Système sous eau			\$
1.2.5.	3 ans – Système de gicleurs automatiques – Système sous air			\$
1.2.6.	5 ans – Système de gicleurs automatiques – Système sous air			\$
1.2.7.	3 ans – Systèmes de canalisations et robinets armés d'incendie			\$
1.2.8.	5 ans – Systèmes de canalisations et robinets armés d'incendie			\$
1.2.9.	4 ans – Registres coupe-feu et clapets coupe-feu			\$
1.2.10.	3 ans – Conduites de branchement privées, bornes d'incendie			\$
1.2.11.	5 ans – Conduites de branchement privées, bornes d'incendie			\$
No.de l'article	Description	Quantité estimée / heure	Taux horaire	Total
<b>Services fournis sur demande – Appel de service</b> L'entrepreneur sera payé pour les heures réellement travaillées aux taux horaires fermes indiqués ci-dessous. L'entrepreneur sera payé un montant minimum pour la première demi-heure, calculé à partir de l'heure d'arrivée du technicien de l'entrepreneur sur place. Tout le temps facturable additionnel dépassant la première demi-heure sera arrondi au quart d'heure le plus proche.				
1.2.12.	Appel de service pendant les heures normales – Technicien	10	\$	\$
1.2.13.	Appel de service pendant les heures normales – Apprenti	10	\$	\$

N° de l'invitation :  
5P420-23-0281/A

N° de la modif. :  
003

Autorité contractante :  
Amy Barrett Lichter

N° de réf. du client :  
s.o.

Titre :  
Inspection et certification des alarmes, extincteurs et gicleurs selon les codes – Parc national Jasper

1.2.14.	Appel de service en dehors des heures normales – Technicien	5	\$	\$
1.2.15.	Appel de service en dehors des heures normales – Apprenti	5	\$	\$
<b>1.2</b>	<b>TOTAL AUTORISATIONS DE TRAVAIL - SERVICES FOURNIS SUR DEMANDE SERVICES PRIX UNITAIRE(S) FERME(S)</b> <b>Somme du/des total(s) calculé(s) 1.2.1 à 1.2.15</b>			<b>\$</b>
<b>1.3 Pièces et matériaux</b> L'entrepreneur sera remboursé pour les matériaux et les pièces de rechange qu'il a raisonnablement et convenablement engagés dans l'exécution des travaux. Ces dépenses seront payées au coût réel plus un pourcentage ferme de majoration tel que spécifié ci-dessous.				
N° de l'article	Description	% de majoration ferme (a)	Valeur estimé (b)	Total calculé = (1+a) x b
<b>Exemple</b>		<b>5% (= 0.05)</b>	<b>2,000.00 \$</b>	<b>(1+0.05) x 2,000.00\$ = 2,100.00 \$</b>
1.3	Matériel et pièces de rechange		2,000.00 \$	\$
<b>A</b>	<b>Total des prix unitaires fermes estimés combinés (Éléments 1.1 + 1.2 + 1.3)</b>			<b>\$</b>

**Table B - Année de d'option 1 – Du 1er janvier 2025 au 31 décembre 2025 – Prix unitaire(s) ferme(s)**

À condition de remplir de façon satisfaisante toutes ses obligations en vertu du contrat, l'entrepreneur sera payé le(s) prix unitaire(s) ferme(s) spécifié(s) ci-dessous en dollars canadiens pour tous les coûts, y compris, mais sans s'y limiter, tous les honoraires et frais professionnels, techniques et administratifs nécessaires pour satisfaire aux exigences de l'annexe A - *Énoncé des travaux*, tel que défini.

<b>2.1 Services requis (inspections, essais et entretien) :</b>		
No.de l'article	Description	Prix unitaire(s) ferme(s)
2.1.1.	Annuel – Système d'alarme incendie, notamment Centres de réception des signaux d'incendie et systèmes de transmission	\$
2.1.2.	Trimestriel – Système de gicleurs automatiques – Système sous eau	\$
2.1.3.	Semestriel – Système de gicleurs automatiques – Système sous eau	\$
2.1.4.	Annuel – Système de gicleurs automatiques – Système sous eau	\$
2.1.5.	Trimestriel – Système de gicleurs automatiques – Système sous air	\$
2.1.6.	Semestriel – Système de gicleurs automatiques – Système sous air	\$
2.1.7.	Annuel – Système de gicleurs automatiques – Système sous air	\$
2.1.8.	Trimestriel – Systèmes de canalisations et robinets armés d'incendie	\$
2.1.9.	Semestriel – Systèmes de canalisations et robinets armés d'incendie	\$
2.1.10.	Annuel – Systèmes de canalisations et robinets armés d'incendie	\$
2.1.11.	Annuel – Équipement du dispositif d'éclairage de sécurité autonome	\$
2.1.12.	Annuel – Éclairage d'urgence et panneaux SORTIE (unité autonome combinée)	\$
2.1.13.	Annuel – Panneaux SORTIE	\$

N° de l'invitation :  
5P420-23-0281/A

N° de la modif. :  
003

Autorité contractante :  
Amy Barrett Lichter

N° de réf. du client :  
s.o.

Titre :  
Inspection et certification des alarmes, extincteurs et gicleurs selon les codes – Parc national Jasper

2.1.14.	Annuel – Extincteurs d'incendie	\$
2.1.15.	Annuel – Registres coupe-feu et clapets coupe-feu	\$
2.1.16.	Trimestriel – Équipement de cuisine commercial (systèmes de protection contre l'incendie/systèmes d'échappement et de hotte)	\$
2.1.17.	Semestriel – Équipement de cuisine commercial (systèmes de protection contre l'incendie/systèmes d'échappement et de hotte)	\$
2.1.18.	Annuel – Équipement de cuisine commercial (systèmes de protection contre l'incendie/systèmes d'échappement et de hotte)	\$
2.1.19.	Trimestriel – Conduites de branchement privées, bornes d'incendie	\$
2.1.20.	Semestriel – Conduites de branchement privées, bornes d'incendie	\$
2.1.21.	Annuel – Conduites de branchement privées, bornes d'incendie	\$
2.1	<b>SERVICE REQUIS PRIX UNITAIRE(S) FERME(S) TOTAL(S) Somme du/des total(s) calculé(s) 2.1.1 à 2.1.21</b>	\$

**2.2 Autorisations de travail - Services fournis sur demande :**

No.de l'article	Description	Prix unitaire(s) ferme(s)
-----------------	-------------	---------------------------

**Services fournis sur demande – Inspections**

2.2.1.	5 ans Inspection – extincteurs d'incendie, mobiles	\$
2.2.2.	6 ans Inspection – extincteurs d'incendie, mobiles	\$
2.2.3.	12 ans Inspection – extincteurs d'incendie, mobiles	\$
2.2.4.	5 ans – Système de gicleurs automatiques – Système sous eau	\$
2.2.5.	3 ans – Système de gicleurs automatiques – Système sous air	\$
2.2.6.	5 ans – Système de gicleurs automatiques – Système sous air	\$
2.2.7.	3 ans – Systèmes de canalisations et robinets armés d'incendie	\$
2.2.8.	5 ans – Systèmes de canalisations et robinets armés d'incendie	\$
2.2.9.	4 ans – Registres coupe-feu et clapets coupe-feu	\$
2.2.10.	3 ans – Conduites de branchement privées, bornes d'incendie	\$
2.2.11.	5 ans – Conduites de branchement privées, bornes d'incendie	\$

No.de l'article	Description	Quantité estimée / heure	Taux horaire	Total
-----------------	-------------	--------------------------	--------------	-------

**Services fournis sur demande – Appel de service**

L'entrepreneur sera payé pour les heures réellement travaillées aux taux horaires fermes indiqués ci-dessous. L'entrepreneur sera payé un montant minimum pour la première demi-heure, calculé à partir de l'heure d'arrivée du technicien de l'entrepreneur sur place. Tout le temps facturable additionnel dépassant la première demi-heure sera arrondi au quart d'heure le plus proche.

2.2.12.	Appel de service pendant les heures normales – Technicien	10	\$	\$
2.2.13.	Appel de service pendant les heures normales – Apprenti	10	\$	\$
2.2.14.	Appel de service en dehors des heures normales – Technicien	5	\$	\$
2.2.15.	Appel de service en dehors des heures normales – Apprenti	5	\$	\$

N° de l'invitation :  
5P420-23-0281/A

N° de la modif. :  
003

Autorité contractante :  
Amy Barrett Lichter

N° de réf. du client :  
s.o.

Titre :  
Inspection et certification des alarmes, extincteurs et gicleurs selon les codes – Parc national Jasper

2.2	<b>TOTAL AUTORISATIONS DE TRAVAIL - SERVICES FOURNIS SUR DEMANDE SERVICES PRIX UNITAIRE(S) FERME(S) Somme du/des total(s) calculé(s) 2.2.1 à 2.2.15</b>			\$
<b>2.3 Pièces et matériaux</b> L'entrepreneur sera remboursé pour les matériaux et les pièces de rechange qu'il a raisonnablement et convenablement engagés dans l'exécution des travaux. Ces dépenses seront payées au coût réel plus un pourcentage ferme de majoration tel que spécifié ci-dessous				
N° de l'article	Description	% de majoration ferme (a)	Valeur estimé (b)	Total calculé = (1+a) x b
Example		5% (= 0.05)	2,000.00 \$	(1+0.05) x 2,000.00\$ = 2,100.00 \$
2.3	Matériel et pièces de rechange		2,000.00 \$	\$
B	<b>Total des prix unitaires fermes estimés combinés (Éléments 2.1 + 2.2 + 2.3)</b>			\$

**Table C - Année d'option 2 - du 1er janvier 2026 au 31 décembre 2026 - Prix unitaire(s) ferme(s)**

À condition de remplir de façon satisfaisante toutes ses obligations en vertu du contrat, l'entrepreneur sera payé le(s) prix unitaire(s) ferme(s) spécifié(s) ci-dessous en dollars canadiens pour tous les coûts, y compris, mais sans s'y limiter, tous les honoraires et frais professionnels, techniques et administratifs nécessaires pour satisfaire aux exigences de l'annexe A - Énoncé des travaux, tel que défini.

<b>3.1 Services requis (inspections, essais et entretien) :</b>		
No.de l'article	Description	Prix unitaire(s) ferme(s)
3.1.1.	Annuel – Système d'alarme incendie, notamment Centres de réception des signaux d'incendie et systèmes de transmission	\$
3.1.2.	Trimestriel – Système de gicleurs automatiques – Système sous eau	\$
3.1.3.	Semestriel – Système de gicleurs automatiques – Système sous eau	\$
3.1.4.	Annuel – Système de gicleurs automatiques – Système sous eau	\$
3.1.5.	Trimestriel – Système de gicleurs automatiques – Système sous air	\$
3.1.6.	Semestriel – Système de gicleurs automatiques – Système sous air	\$
3.1.7.	Annuel – Système de gicleurs automatiques – Système sous air	\$
3.1.8.	Trimestriel – Systèmes de canalisations et robinets armés d'incendie	\$
3.1.9.	Semestriel – Systèmes de canalisations et robinets armés d'incendie	\$
3.1.10.	Annuel – Systèmes de canalisations et robinets armés d'incendie	\$
3.1.11.	Annuel – Équipement du dispositif d'éclairage de sécurité autonome	\$
3.1.12.	Annuel – Éclairage d'urgence et panneaux SORTIE (unité autonome combinée)	\$
3.1.13.	Annuel – Panneaux SORTIE	\$
3.1.14.	Annuel – Extincteurs d'incendie	\$
3.1.15.	Annuel – Registres coupe-feu et clapets coupe-feu	\$

N° de l'invitation :  
5P420-23-0281/A

N° de la modif. :  
003

Autorité contractante :  
Amy Barrett Lichter

N° de réf. du client :  
s.o.

Titre :  
Inspection et certification des alarmes, extincteurs et gicleurs selon les codes – Parc national Jasper

3.1.16.	Trimestriel – Équipement de cuisine commercial (systèmes de protection contre l'incendie/systèmes d'échappement et de hotte)			\$
3.1.17.	Semestriel – Équipement de cuisine commercial (systèmes de protection contre l'incendie/systèmes d'échappement et de hotte)			\$
3.1.18.	Annuel – Équipement de cuisine commercial (systèmes de protection contre l'incendie/systèmes d'échappement et de hotte)			\$
3.1.19.	Trimestriel – Conduites de branchement privées, bornes d'incendie			\$
3.1.20.	Semestriel – Conduites de branchement privées, bornes d'incendie			\$
3.1.21.	Annuel – Conduites de branchement privées, bornes d'incendie			\$
<b>3.1</b>	<b>SERVICE REQUIS PRIX UNITAIRE(S) FERME(S) TOTAL(S) Somme du/des total(s) calculé(s) 3.1.1 à 3.1.21</b>			<b>\$</b>
<b>3.2 Autorisations de travail - Services fournis sur demande :</b>				
No.de l'article	Description	Prix unitaire(s) ferme(s)		
<b>Services fournis sur demande – Inspections</b>				
3.2.1.	5 ans Inspection – extincteurs d'incendie, mobiles			\$
3.2.2.	6 ans Inspection – extincteurs d'incendie, mobiles			\$
3.2.3.	12 ans Inspection – extincteurs d'incendie, mobiles			\$
3.2.4.	5 ans – Système de gicleurs automatiques – Système sous eau			\$
3.2.5.	3 ans – Système de gicleurs automatiques – Système sous air			\$
3.2.6.	5 ans – Système de gicleurs automatiques – Système sous air			\$
3.2.7.	3 ans – Systèmes de canalisations et robinets armés d'incendie			\$
3.2.8.	5 ans – Systèmes de canalisations et robinets armés d'incendie			\$
3.2.9.	4 ans – Registres coupe-feu et clapets coupe-feu			\$
3.2.10.	3 ans – Conduites de branchement privées, bornes d'incendie			\$
3.2.11.	5 ans – Conduites de branchement privées, bornes d'incendie			\$
No.de l'article	Description	Quantité estimée / heure	Taux horaire	Total
<b>Services fournis sur demande – Appel de service</b>				
L'entrepreneur sera payé pour les heures réellement travaillées aux taux horaires fermes indiqués ci-dessous. L'entrepreneur sera payé un montant minimum pour la première demi-heure, calculé à partir de l'heure d'arrivée du technicien de l'entrepreneur sur place. Tout le temps facturable additionnel dépassant la première demi-heure sera arrondi au quart d'heure le plus proche.				
3.2.12.	Appel de service pendant les heures normales – Technicien	10	\$	\$
3.2.13.	Appel de service pendant les heures normales – Apprenti	10	\$	\$
3.2.14.	Appel de service en dehors des heures normales – Technicien	5	\$	\$
3.2.15.	Appel de service en dehors des heures normales – Apprenti	5	\$	\$
<b>3.2</b>	<b>TOTAL AUTORISATIONS DE TRAVAIL - SERVICES FOURNIS SUR DEMANDE SERVICES PRIX UNITAIRE(S) FERME(S) Somme du/des total(s) calculé(s) 3.2.1 à 3.2.15</b>			<b>\$</b>
<b>3.3 Pièces et matériaux</b>				

N° de l'invitation :  
5P420-23-0281/A

N° de la modif. :  
003

Autorité contractante :  
Amy Barrett Lichter

N° de réf. du client :  
s.o.

Titre :  
Inspection et certification des alarmes, extincteurs et gicleurs selon les codes – Parc national Jasper

L'entrepreneur sera remboursé pour les matériaux et les pièces de rechange qu'il a raisonnablement et convenablement engagés dans l'exécution des travaux. Ces dépenses seront payées au coût réel plus un pourcentage ferme de majoration tel que spécifié ci-dessous

N° de l'article	Description	% de majoration ferme (a)	Valeur estimé (b)	Total calculé = (1+a) x b
<b>Exemple</b>		<b>5% (= 0.05)</b>	<b>2,000.00 \$</b>	<b>(1+0.05) x 2,000.00\$ = 2,100.00 \$</b>
3.3	Matériel et pièces de rechange		2,000.00 \$	\$
<b>C</b>	<b>Total des prix unitaires fermes estimés combinés (Éléments 3.1 + 3.2 + 3.3)</b>			<b>\$</b>

**Table D - Année d'option 3 – du 1er janvier 2027 au 31 décembre 2027 – Prix unitaire(s) ferme(s)**

À condition de remplir de façon satisfaisante toutes ses obligations en vertu du contrat, l'entrepreneur sera payé le(s) prix unitaire(s) ferme(s) spécifié(s) ci-dessous en dollars canadiens pour tous les coûts, y compris, mais sans s'y limiter, tous les honoraires et frais professionnels, techniques et administratifs nécessaires pour satisfaire aux exigences de l'annexe A - *Énoncé des travaux*, tel que défini.

<b>4.1 Services requis (inspections, essais et entretien) :</b>		
Item No.	Description	Prix unitaire(s) ferme(s)
4.1.1.	Annuel – Système d'alarme incendie, notamment Centres de réception des signaux d'incendie et systèmes de transmission	\$
4.1.2.	Trimestriel – Système de gicleurs automatiques – Système sous eau	\$
4.1.3.	Semestriel – Système de gicleurs automatiques – Système sous eau	\$
4.1.4.	Annuel – Système de gicleurs automatiques – Système sous eau	\$
4.1.5.	Trimestriel – Système de gicleurs automatiques – Système sous air	\$
4.1.6.	Semestriel – Système de gicleurs automatiques – Système sous air	\$
4.1.7.	Annuel – Système de gicleurs automatiques – Système sous air	\$
4.1.8.	Trimestriel – Systèmes de canalisations et robinets armés d'incendie	\$
4.1.9.	Semestriel – Systèmes de canalisations et robinets armés d'incendie	\$
4.1.10.	Annuel – Systèmes de canalisations et robinets armés d'incendie	\$
4.1.11.	Annuel – Équipement du dispositif d'éclairage de sécurité autonome	\$
4.1.12.	Annuel – Éclairage d'urgence et panneaux SORTIE (unité autonome combinée)	\$
4.1.13.	Annuel – Panneaux SORTIE	\$
4.1.14.	Annuel – Extincteurs d'incendie	\$
4.1.15.	Annuel – Registres coupe-feu et clapets coupe-feu	\$
4.1.16.	Trimestriel – Équipement de cuisine commerciale (systèmes de protection contre l'incendie/systèmes d'échappement et de hotte)	\$
4.1.17.	Semestriel – Équipement de cuisine commerciale (systèmes de protection contre l'incendie/systèmes d'échappement et de hotte)	\$
4.1.18.	Annuel – Équipement de cuisine commerciale (systèmes de protection contre l'incendie/systèmes d'échappement et de hotte)	\$

N° de l'invitation :  
5P420-23-0281/A

N° de la modif. :  
003

Autorité contractante :  
Amy Barrett Lichter

N° de réf. du client :  
s.o.

Titre :  
Inspection et certification des alarmes, extincteurs et gicleurs selon les codes – Parc national Jasper

4.1.19.	Trimestriel – Conduites de branchement privées, bornes d'incendie			\$
4.1.20.	Semestriel – Conduites de branchement privées, bornes d'incendie			\$
4.1	<b>SERVICE REQUIS PRIX UNITAIRE(S) FERME(S) TOTAL(S)</b> Somme du/des total(s) calculé(s) 4.1.1 à 4.1.21			\$
<b>4.2 Autorisations de travail - Services fournis sur demande :</b>				
<b>No.de l'article</b>	<b>Description</b>			<b>Prix unitaire(s) ferme(s)</b>
<b>Services fournis sur demande – Inspections</b>				
4.2.1.	5 ans Inspection – extincteurs d'incendie, mobiles			\$
4.2.2.	6 ans Inspection – extincteurs d'incendie, mobiles			\$
4.2.3.	12 ans Inspection – extincteurs d'incendie, mobiles			\$
4.2.4.	5 ans – Système de gicleurs automatiques – Système sous eau			\$
4.2.5.	3 ans – Système de gicleurs automatiques – Système sous air			\$
4.2.6.	5 ans – Système de gicleurs automatiques – Système sous air			\$
4.2.7.	3 ans – Systèmes de canalisations et robinets armés d'incendie			\$
4.2.8.	5 ans – Systèmes de canalisations et robinets armés d'incendie			\$
4.2.9.	4 ans – Registres coupe-feu et clapets coupe-feu			\$
4.2.10.	3 ans – Conduites de branchement privées, bornes d'incendie			\$
4.2.11.	5 ans – Conduites de branchement privées, bornes d'incendie			\$
<b>No.de l'article</b>	<b>Description</b>	<b>Quantité estimée / heure</b>	<b>Taux horaire</b>	<b>Total</b>
<b>Services fournis sur demande – Appel de service</b>				
L'entrepreneur sera payé pour les heures réellement travaillées aux taux horaires fermes indiqués ci-dessous. L'entrepreneur sera payé un montant minimum pour la première demi-heure, calculé à partir de l'heure d'arrivée du technicien de l'entrepreneur sur place. Tout le temps facturable additionnel dépassant la première demi-heure sera arrondi au quart d'heure le plus proche.				
4.2.12.	Appel de service pendant les heures normales – Technicien	10	\$	\$
4.2.13.	Appel de service pendant les heures normales – Apprenti	10	\$	\$
4.2.14.	Appel de service en dehors des heures normales – Technicien	5	\$	\$
4.2.15.	Appel de service en dehors des heures normales – Apprenti	5	\$	\$
4.2	<b>TOTAL WORK AUTHORIZATIONS - AS AND WHEN REQUESTED SERVICES</b> <b>FIRM UNIT PRICE(S)</b> Sum of Extended Total(s) 4.2.1 à 4.2.15			\$
<b>4.3 Pièces et matériaux</b>				
L'entrepreneur sera remboursé pour les matériaux et les pièces de rechange qu'il a raisonnablement et convenablement engagés dans l'exécution des travaux. Ces dépenses seront payées au coût réel plus un pourcentage ferme de majoration tel que spécifié ci-dessous.				
<b>N° de l'article</b>	<b>Description</b>	<b>% de majoration ferme (a)</b>	<b>Valeur estimé (b)</b>	<b>Total calculé = (1+a) x b</b>

N° de l'invitation :  
5P420-23-0281/A

N° de la modif. :  
003

Autorité contractante :  
Amy Barrett Lichter

N° de réf. du client :  
s.o.

Titre :  
Inspection et certification des alarmes, extincteurs et gicleurs selon les codes – Parc national Jasper

Exemple		5% (= 0.05)	2,000.00 \$	(1+0.05) x 2,000.00\$ = 2,100.00 \$
4.3	Matériel et pièces de rechange		2,000.00 \$	\$
<b>D</b>	<b>Total des prix unitaires fermes estimés combinés (Éléments 4.1 + 4.2 + 4.3)</b>			<b>\$</b>

**Table E - Année d'option 4 – du 1er janvier 2028 au 31 décembre 2028 – Prix unitaire(s) ferme(s)**

À condition de remplir de façon satisfaisante toutes ses obligations en vertu du contrat, l'entrepreneur sera payé le(s) prix unitaire(s) ferme(s) spécifié(s) ci-dessous en dollars canadiens pour tous les coûts, y compris, mais sans s'y limiter, tous les honoraires et frais professionnels, techniques et administratifs nécessaires pour satisfaire aux exigences de l'annexe A - *Énoncé des travaux*, tel que défini.

5.1 Required Services (Inspections, testing & maintenance):		
No.de l'article	Description	Prix unitaire(s) ferme(s)
5.1.1.	Annuel – Système d'alarme incendie, notamment Centres de réception des signaux d'incendie et systèmes de transmission	\$
5.1.2.	Trimestriel – Système de gicleurs automatiques – Système sous eau	\$
5.1.3.	Semestriel – Système de gicleurs automatiques – Système sous eau	\$
5.1.4.	Annuel – Système de gicleurs automatiques – Système sous eau	\$
5.1.5.	Trimestriel – Système de gicleurs automatiques – Système sous air	\$
5.1.6.	Semestriel – Système de gicleurs automatiques – Système sous air	\$
5.1.7.	Annuel – Système de gicleurs automatiques – Système sous air	\$
5.1.8.	Trimestriel – Systèmes de canalisations et robinets armés d'incendie	\$
5.1.9.	Semestriel – Systèmes de canalisations et robinets armés d'incendie	\$
5.1.10.	Annuel – Systèmes de canalisations et robinets armés d'incendie	\$
5.1.11.	Annuel – Équipement du dispositif d'éclairage de sécurité autonome	\$
5.1.12.	Annuel – Éclairage d'urgence et panneaux SORTIE (unité autonome combinée)	\$
5.1.13.	Annuel – Panneaux SORTIE	\$
5.1.14.	Annuel – Extincteurs d'incendie	\$
5.1.15.	Annuel – Registres coupe-feu et clapets coupe-feu	\$
5.1.16.	Trimestriel – Équipement de cuisine commercial (systèmes de protection contre l'incendie/systèmes d'échappement et de hotte)	\$
5.1.17.	Semestriel – Équipement de cuisine commercial (systèmes de protection contre l'incendie/systèmes d'échappement et de hotte)	\$
5.1.18.	Annuel – Équipement de cuisine commercial (systèmes de protection contre l'incendie/systèmes d'échappement et de hotte)	\$
5.1.19.	Trimestriel – Conduites de branchement privées, bornes d'incendie	\$
5.1.20.	Semestriel – Conduites de branchement privées, bornes d'incendie	\$
5.1.21.	Annuel – Conduites de branchement privées, bornes d'incendie	\$
<b>5.1</b>	<b>SERVICE REQUIS PRIX UNITAIRE(S) FERME(S) TOTAL(S) Somme du/des total(s) calculé(s) 5.1.1 à 5.1.21</b>	<b>\$</b>

N° de l'invitation :  
5P420-23-0281/A

N° de la modif. :  
003

Autorité contractante :  
Amy Barrett Lichter

N° de réf. du client :  
s.o.

Titre :  
Inspection et certification des alarmes, extincteurs et gicleurs selon les codes – Parc national Jasper

<b>5.2 Autorisations de travail - Services fournis sur demande :</b>				
No.de l'article	Description	Prix unitaire(s) ferme(s)		
<b>Services fournis sur demande – Inspections</b>				
5.2.1.	5 ans Inspection – extincteurs d'incendie, mobiles			\$
5.2.2.	6 ans Inspection – extincteurs d'incendie, mobiles			\$
5.2.3.	12 ans Inspection – extincteurs d'incendie, mobiles			\$
5.2.4.	5 ans – Système de gicleurs automatiques – Système sous eau			\$
5.2.5.	3 ans – Système de gicleurs automatiques – Système sous air			\$
5.2.6.	5 ans – Système de gicleurs automatiques – Système sous air			\$
5.2.7.	3 ans – Systèmes de canalisations et robinets armés d'incendie			\$
5.2.8.	5 ans – Systèmes de canalisations et robinets armés d'incendie			\$
5.2.9.	4 ans – Registres coupe-feu et clapets coupe-feu			\$
5.2.10.	3 ans – Conduites de branchement privées, bornes d'incendie			\$
5.2.11.	5 ans – Conduites de branchement privées, bornes d'incendie			\$
No.de l'article	Description	Quantité estimée / heure	Taux horaire	Total
<b>Services fournis sur demande – Appel de service</b>				
L'entrepreneur sera payé pour les heures réellement travaillées aux taux horaires fermes indiqués ci-dessous. L'entrepreneur sera payé un montant minimum pour la première demi-heure, calculé à partir de l'heure d'arrivée du technicien de l'entrepreneur sur place. Tout le temps facturable additionnel dépassant la première demi-heure sera arrondi au quart d'heure le plus proche.				
5.2.12.	Appel de service pendant les heures normales – Technicien	10	\$	\$
5.2.13.	Appel de service pendant les heures normales – Apprenti	10	\$	\$
5.2.14.	Appel de service en dehors des heures normales – Technicien	5	\$	\$
5.2.15.	Appel de service en dehors des heures normales – Apprenti	5	\$	\$
<b>5.2</b>	<b>TOTAL AUTORISATIONS DE TRAVAIL - SERVICES FOURNIS SUR DEMANDE SERVICES PRIX UNITAIRE(S) FERME(S)</b>			<b>\$</b>
	<b>Somme du/des total(s) calculé(s) 5.2.1 à 5.2.15</b>			
<b>5.3 Pièces et matériaux</b>				
L'entrepreneur sera remboursé pour les matériaux et les pièces de rechange qu'il a raisonnablement et convenablement engagés dans l'exécution des travaux. Ces dépenses seront payées au coût réel plus un pourcentage ferme de majoration tel que spécifié ci-dessous.				
N° de l'article	Description	% de majoration ferme (a)	Valeur estimé (b)	Total calculé = (1+a) x b
	<b>Exemple</b>	<b>5% (= 0.05)</b>	<b>2,000.00 \$</b>	<b>(1+0.05) x 2,000.00\$ = 2,100.00 \$</b>
5.3	Matériel et pièces de rechange		2,000.00 \$	\$
<b>E</b>	<b>Total des prix unitaires fermes estimés combinés (Éléments 5.1 + 5.2 + 5.3)</b>			<b>\$</b>

N° de l'invitation :  
5P420-23-0281/A

N° de la modif. :  
003

Autorité contractante :  
Amy Barrett Lichter

N° de réf. du client :  
s.o.

Titre :  
Inspection et certification des alarmes, extincteurs et gicleurs selon les codes – Parc national Jasper

#### F. Prix total évalué de la soumission

Élément	Description	Prix offert
(A)	Total des prix unitaires fermes estimés – Première année du contrat – Du 1 <sup>er</sup> janvier 2024 au 31 décembre 2024	\$
(B)	Total des prix unitaires fermes estimés – Première année d'option – Du 1 <sup>er</sup> janvier 2025 au 31 décembre 2025	\$
(C)	Total des prix unitaires fermes estimés – Deuxième année d'option – Du 1 <sup>er</sup> janvier 2026 au 31 décembre 2026	\$
(D)	Total des prix unitaires fermes estimés – Troisième année d'option – Du 1 <sup>er</sup> janvier 2027 au 31 décembre 2027	\$
(E)	Total des prix unitaires fermes estimés – Quatrième année d'option – Du 1 <sup>er</sup> janvier 2028 au 31 décembre 2028	\$
(F)	<b>PRIX TOTAL ÉVALUÉ DE LA SOUMISSION</b> Somme des prix offerts	\$

#### Remarques :

- (a) Les coûts non définis ne seront pas autorisés en vertu du contrat, sauf si des modifications sont apportées aux exigences associées à la réalisation des travaux et si une modification au contrat est approuvée par l'autorité contractante.
- (b) Les conditions de paiements supplémentaires ne s'appliqueront pas au présent contrat.
- (c) Les droits de douane sont compris et les taxes applicables sont en sus.

**TOUTES LES AUTRES CLAUSES ET CONDITIONS DEMEURENT INCHANGÉES.**